

Contexte

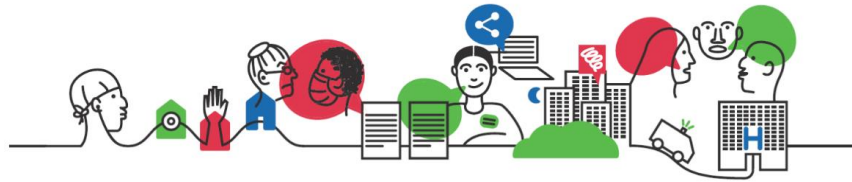
Le droit à la santé est un droit fondamental reconnu à tout être humain. Le secteur de la santé s'appuie donc sur une déontologie forte. Y parler de discriminations peut susciter des malentendus et un certain malaise. Pourtant, diverses situations interrogent les professionnels-les de la santé, du social et du médicosocial : refus de rendez-vous à des bénéficiaires de la CSS ou de l'AME, différences de traitement non justifiées, refus de déplacement de services médicaux dans certains quartiers ou territoires, stigmatisation de certains publics, etc. Les causes sont variées, allant des représentations stéréotypées aux facteurs plus systémiques (organisation des soins, formation des professionnels-les...).

En effet, la problématique des discriminations dans le champ de la santé s'avère être un enjeu à double niveau :

- Sur le **plan individuel**, les discriminations constituent une entrave à l'accès aux droits et aux soins et peut entraîner une altération de l'état de santé des personnes ;
- Sur le **plan collectif**, les discriminations mettent à mal le principe d'égalité, sont à l'origine de dysfonctionnement dans les services et de souffrance au travail pour les professionnels-les.

Objectifs

Les ateliers territoriaux permettront d'aborder les questions suivantes : qu'est-ce qu'une discrimination ? Quels sont les risques de discriminations identifiés dans le domaine de la santé ? Quels constats pouvons-nous faire à l'échelle de notre territoire ? Quels leviers avons-nous pour prévenir et agir ?



Ateliers territoriaux

« Prévenir les discriminations dans le domaine de la santé »

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) et Migrations Santé Alsace souhaitent proposer des ateliers au sujet de la prévention des discriminations dans le domaine de la santé. Ils auront pour enjeu d'analyser collectivement des situations et d'envisager des pistes d'action au niveau local.

Inscrivez-vous à la session de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF) :

Les 7 et 14 novembre 2022, de 13h30 à 17h, à l'hôtel de la CAVF (10 rue de Wendel, 57700 Hayange).

Public invité : Professionnels-les, futurs professionnels-les et bénévoles de la santé et du social exerçant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et alentours.



Programme

Première demi-journée : Apports théoriques sur la notion de discrimination dans le domaine de la santé et analyse de situations à partir d'expériences vécues par les professionnels-les.

Seconde demi-journée : Réflexion et élaboration de pistes d'action au niveau local.



Ces ateliers s'appuieront sur le guide national « [Vers plus d'égalité en santé](#) » et sur la présentation d'expériences pour prévenir et lutter contre les discriminations en santé.

Intervenantes

Juliette Babin, Chargée de mission « formation des professionnels-les et prévention des discriminations en santé » à Migrations Santé Alsace.

Gaëlle Donnard, Directrice de projets « prévention des discriminations » à l'ORIV.

Migrations santé Alsace a pour objet de contribuer à la promotion de la santé des personnes migrantes et de leur famille. L'association s'engage sur le terrain pour un égal accès aux droits et aux dispositifs de soins et de santé. Elle développe une réflexion sur la question des discriminations dans le champ de la santé depuis 2010. Pour plus d'informations : www.migrationssante.org

L'**ORIV** se donne pour mission d'agir en faveur de l'intégration, du développement social urbain et de la lutte contre les discriminations, en intervenant sur les enjeux sociaux et les politiques publiques. Elle soutient et accompagne des habitants et des élus, des acteurs institutionnels, des professionnels et des associations. De plus, elle produit et met à disposition des connaissances et des ressources. Pour plus d'informations : www.oriv.org

Modalités

Ces deux demi-journées de travail seront réalisées en groupe de **15 personnes maximum** et elles sont **gratuites** pour les participants-es grâce au soutien de la DREETS et de l'ARS Grand-Est. En revanche, **l'inscription préalable est obligatoire**.

Une attestation de présence au titre de la formation continue pourra être délivrée par Migrations Santé Alsace.

Pour vous inscrire :

<https://www.migrationssante.org/2022/09/13/val-de-fensch-inscription-aux-ateliers-territoriaux-prevenir-les-discriminations-dans-le-domaine-de-la-sante/>

Clôture des inscriptions : 24 octobre 2022.

Action accessible aux PMR et personnes en situation de handicap.

Afin que nous puissions préparer votre accueil, merci de nous prévenir lors des inscriptions si vous avez besoin d'aménagements.

Pour tout renseignement :

Juliette Babin - j.babin@migrationssante.org

Tel : 03 88 22 60 22

Migrations Santé Alsace, 24 rue du 22 novembre, 67000 Strasbourg.

Ateliers organisés en partenariat avec :



Grâce au soutien financier de :

